

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2020 B 01838

Numéro SIREN : 881 720 015

Nom ou dénomination : A-M CAB

Ce dépôt a été enregistré le 04/10/2022 sous le numéro de dépôt 43793

Désignation de l'entreprise		A-M CAB		Néant ☐ *		
Adresse de l'entreprise		23 RUE DE MEUDON		92100 BOULOGNE BILLANCOURT		
Numéro SIRET *		8 8 1 7 2 0 0 1 5 0 0 0 1 8		43793		
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent * 11		
				Exercice N clos le 31/12/2021		
ACTIF				Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010	130 000	012	130 000
		Autres *	014	3 210	016	2 894
	Immobilisations corporelles *		028	39 617	030	37 306
	Immobilisations financières * (1)		040	1 280	042	1 280
	Total I (5)		044	174 108	048	171 482
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052	
		Marchandises *	060		062	
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066	
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068		070	
		Autres * (3)	072	10 837	074	10 837
	Valeurs mobilières de placement		080		082	
	Disponibilités		084	7 222	086	7 222
	Charges constatées d'avance *		092		094	
	Total II		096	18 059	098	18 059
	Total général (I + II)		110	192 167	112	189 541
PASSIF				Exercice N 1 NET		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *		120	100		
	Ecart de réévaluation		124			
	Réserve légale		126			
	Réserves réglementées *		130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)		131			
	Report à nouveau		134	1 013		
	Résultat de l'exercice		136	3 181		
	Provisions réglementées		140			
	Total I		142	4 295		
	Provisions pour risques et charges		154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156	150 858		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164			
	Fournisseurs et comptes rattachés *		166	1 284		
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés à l'exercice N :)		169	33 103		
	Produits constatés d'avance		174			
	Total III		176	185 246		
Total général (I + II + III)				180	189 541	
RENOUIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4)	Dont dettes à plus d'un an	195
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197	(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	(5)	Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

2

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B 2021

aire obligatoire (article 302, septies
A-bis du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise A-M CAB

Néant ☐ *Exercice N clos le
31/12/2021

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé
au titre de l'IR

018

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209		210			
	Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215		214			
		Services		217		218	44 540		
	Production stockée * (Variation du stock en produits Intermédiaires, produits finis et en cours de production)					222			
	Production immobilisée *					224			
	Subventions d'exploita tion reçues					226	1 335		
	Autres produits					230	145		
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)					232	46 021		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)					234			
	Variation de stock (marchandises)*					236			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)					238	4 939		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*					240			
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)					242	23 758		
	Impôts, taxes et versements assimilés		dont taxe professionnelle CFE et CVAE *	243	437	244	478		
	Rémunérations du personnel*					250	4 124		
	Charges sociales (cf. renvoi 380)					252	1 681		
	Dotations aux amortissements*					254	2 626		
	Dotations aux provisions					256			
	Autres charges		dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259					
			dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260					
	Total des charges d'exploitation (II)					264	37 608		
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					270	8 412		
Produits financiers (III)		280		Charges financières (V)		294	4 520		
					Produits exceptionnels (IV)		290		
Charges exceptionnelles (VI)		dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	347						
		dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	348						
Impôts sur les bénéfices* (VII)					306	584			
2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)					310	3 181			
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col. 2		312	3 181	314			
REINTEGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316					
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318					
	Provisions non déductibles*			322					
	Impôts et taxes non déductibles* (Cf page 7 de la notice 2033.NOT-SD)			324	584				
	Divers*, dont intérêts excéden- -taires des cptes-cts d'associés	247	Écart des valeurs Liquidatives sur OPCVM*	248	330			126	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit- bail immobilier et de levée d'option		(Part de loyers dispensée de réintégration(art.239 sexes D))	249	251				
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998					
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999					
DEDUCTIONS	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997			
	Entreprises nouvelles (44 sexes)	986	ZFU-TE (44. octies et octies A)	987		342			
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981	JEI (44. sexes A)	989					
	ZRD (44. terdecies)	127	ZRR (44 quinderdecies)	138					
	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991	Investissements outre-mer	344					
	ZFANG (44. quaterdecies)	345							
	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 sexdecies)	992	Zone de développement priori.	993					
	Dont divers	Créance due au report en arrière du déficit			346			350	
		Déduction Exceptionnelles :	- art. 39 decies		655				
			- art. 39 decies A		643				
			- art. 39 decies B		645				
			- art. 39 decies C		647				
			- art. 39 decies D		648				
			- Simulateur de conduite (art. 39 decies E)		641				
			- art. 39 decies F		990				
			- art. 39 decies G		649				
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS					Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2	352	3 891	354
Déficits	Déficits de l'exercice reporté en arrière *			356					
	Déficits antérieurs reportables : *			dont imputés sur le résultat :			360		

COMPTE DE RESULTAT

Résultat fiscal

[illegible]

A-M CAB

ANNEXE

PRODUITS A RECEVOIR

Montants des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Immobilisations financières	
- Intérêts courus	
Clients	
- Factures à établir	
Autres créances	
- Fournisseurs, rabais, remises, ristournes et avoirs à obtenir	
- Personnel	
- Organismes sociaux	
- Etat	
- Autres produits à recevoir	1 294
Trésorerie	
- Intérêts courus à recevoir	

PRODUITS A RECEVOIR

Montants des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Immobilisations financières	
- Intérêts courus	
Clients	
- Factures à établir	
Autres créances	
- Fournisseurs, rabais, remises, ristournes et avoirs à obtenir	
- Personnel	
- Organismes sociaux	
- Etat	
- Autres produits à recevoir	1 294
Trésorerie	
- Intérêts courus à recevoir	

CHARGES A PAYER

Rattachés aux postes des dettes	Déductibles	Non déductibles
Dettes financières		
- Intérêts courus non échus Fournisseurs - Factures non parvenues Personnel - Congés à payer - Autres charges à payer - Participation	180	
Organismes sociaux		
- Charges sur congés à payer - Autres charges à payer Etat Associés	467	
Autres dettes		
- Clients, remises, rabais, ristournes et avoirs à accorder		
- Charges à payer diverses		
Trésorerie		
- Intérêts courus à payer		
- Intérêts courus sur concours bancaires		

A-M CAB

Clôture au: 31/12/2021

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

	Montant
Produits d'exploitation	
Produits financiers	
Produits exceptionnels	
Total	

A-M CAB

Clôture au: 31/12/2021

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

	Montant
Charges d'exploitation	
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
Total	

3

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code général des impôts).		Désignation de l'entreprise : A-M CAB								Néant ☐ *	
I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402	130 000	404		406	130 000		
	Autres	410		412	3 210	414		416	3 210		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426			
	Constructions	430		432		434		436			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446			
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456			
	Matériel de transport	460		462	39 617	464		466	39 617		
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476			
Immobilisations financières		480	2 015	482	1 265	484	2 000	486	1 280		
TOTAL		490	2 015	492	174 093	494	2 000	496	174 108		
II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES											
Immobilisations incorporelles		500		502	315	504		506	315		
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516			
	Constructions	520		522		524		526			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536			
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546			
	Matériel de transport	550		552	2 311	554		556	2 311		
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566			
TOTAL		570		572	2 626	574		576	2 626		
III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19%, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 16 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values						
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme					
					⑤	19 % ⑥	15 % ou 12.8 % ⑦	0 % ⑧			
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589			
Plus-values taxables à 19% (1)			579	Régularisations	590	583	594	595			
TOTAL					596	585	597	599			

© Logiciel MTAE

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Formulaire obligatoire (article 302 *Septies*
A bis du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : A-M CAB

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES				C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)			
	Dotations		Reprises				
Immob. incorporelles	700		705		1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
Terrains	710		715		2		
Constructions	720		725		3		
Inst. techniques mat. et outillage	730		735		4		
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745		5		
Matériel de transport	750		755		6		
Autres immobilisations corporelles	760		765		7		
TOTAL	770		775		Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD		
					780		

II DÉFICITS REPORTABLES		
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982b	
Nombre d'opérations sur l'exercice	982t	
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	
Déficits de l'exercice	860	
Total des déficits restant à reporter	870	

III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C		
Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)	996	

IV DIVERS			
Primes de cotisations complémentaires facultatives	dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI	325	381
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant	dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	380
N° du centre de gestion agréé			388
Montant de la TVA collectée			374
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)			378
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant			399
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice			398
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI			397

SASU A-M CAB

Société par Actions Simplifiées Unipersonnelle au capital de 100 Euros

Siège Social : 23 Rue de Meudon

92100 – BOULOGNE BILLANCOURT

RCS NANTERRE 881 720 015

DECISION DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 28 JUIN 2022
AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

Affectation du résultat :

Report à nouveau antérieur créateur : 1013 Euros

Résultat bénéficiaire de l'exercice : 3 181 Euros

Affectation à la Réserve légale pour 10 Euros

Affectation au Report à nouveau pour 3 171 Euros.

Soit un total à la réserve Légale de 10 Euros

Soit un total au Report à nouveau de 4 184 Euros

Pour copie certifiée conforme

Le Président
Mr MAURICE Assad



SASU A-M CAB

Société par Actions Simplifiées Unipersonnelle au capital de 100 Euros

Siège Social : 23 Rue de Meudon

92100 – BOULOGNE BILLANCOURT

RCS NANTERRE 881 720 015

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 24 JUIN 2022

Le vendredi 24 Juin 2022, à Boulogne Billancourt,

Monsieur MAURICE Assad, demeurant au 23 Rue de Meudon 92 100 BOULOGNE BILLANCOURT,

Associé unique de la Société « A-M CAB »

I – A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIIT :

En sa qualité de Président de la Société, Monsieur MAURICE Assad, associé unique, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos au 31 Décembre 2021.

II – A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

- l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2021
- l'affectation des résultats de cet exercice

PREMIERE DECISION :

L'associé unique, connaissance prise des comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2021, approuve ces comptes, tels qu'il les a établis, lesdits comptes se soldant par un bénéfice de 3 181 Euros.

Il approuve également les opérations traduites dans ces comptes et prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

DEUXIEME DECISION :

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 3 181 Euros de la manière suivante :

Report à nouveau antérieur créateur : 1013 Euros

Résultat bénéficiaire de l'exercice : 3 181 Euros

Affectation à la Réserve légale pour 10 Euros

Affectation au Report à nouveau pour 3 171 Euros.

Soit un total à la réserve Légale de 10 Euros

Soit un total au Report à nouveau de 4 184 Euros

TROISIEME DECISION :

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité qu'il appartiendra.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique et répertorié sur le registre des décisions de l'associé unique.

Associé et Président
Mr MAURICE Assad



A-M



Greffe du tribunal de Commerce
De Nanterre
4 Rue Pablo Neruda
92020 NANTERRE CEDEX

Objet : Dépôt des comptes annuels

Paris, 15 Septembre 2022

Madame, Monsieur,

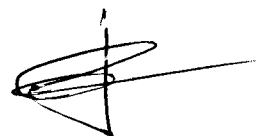
Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint, un dossier concernant la SASU A-M CAB, pour les dépôt des comptes annuels 2021, à savoir :

- un exemplaire du procès verbal des décisions de l'associé unique du 24 juin 2022
- un exemplaire de la décision pour l'affectation du résultat
- un exemplaire du bilan certifié conforme, avec signature du président

Vous trouverez également un chèque de 48,19 €, correspondant au montant des frais.

Vous en souhaitant bonne réception

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées



Le cabinet comptable

